

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers des Bibliothèques et de la Documentation

2014-2015

**Valoriser un fonds patrimonial sur le site internet d'un
centre de documentation spécialisé.**

Solenn FOSSEY

Stage effectué du 5 janvier au 3 avril 2015

Centre de la mémoire – Oradour-sur-Glane

Rapport de stage dirigé par

Sandra GIBOUIN

Documentaliste

Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane



« *Ceux qui oublient le passé se condamnent à le revivre.* »

George Santayana – *La vie de Raison*

Remerciements

Je remercie, tout d'abord Richard Jeziarski, directeur du Centre de la Mémoire pour m'avoir accueillie au sein de son établissement, mais également toute l'équipe du centre pour leur accueil souriant et chaleureux au cours des 13 semaines.

Puis Sandra Gibouin, documentaliste, qui a bien voulu m'encadrer durant mon stage et m'a beaucoup aidée dans la réalisation écrite de mon projet.

Je remercie également Frédéric Pirault, enseignant à l'université de Limoges, pour avoir contribué dans la rédaction de mon rapport de stage.

Enfin je remercie Cécile Corsi, qui m'a conseillée et aidée pour la recherche de mon stage en début d'année scolaire.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction.....	6
1.Qu'est-ce que le centre de documentation du centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane à travers ses missions et son fonds ?	7
1.1.Le rôle et les missions du centre de documentation.....	7
1.1.1.Le centre de documentation : conserver et archiver la mémoire :.....	7
1.1.2.Le centre de documentation : diffuser et mettre en valeur les documents :.....	7
1.1.3.Le centre de documentation : une béquille du centre de la mémoire.	8
1.2.Le fonds documentaire du centre de documentation :.....	8
1.2.1. Les différents fonds des archives :.....	8
1.2.1.1.Les fonds études :.....	8
1.2.1.2.Les fonds privés :.....	9
1.2.1.3.Le fonds ouvert :.....	10
1.2.1.4.La photothèque :.....	10
1.2.2. La médiathèque :.....	11
1.3.Le site internet du centre de documentation :	11
2.Que peut-on mettre en valeur comme ressources documentaires du centre de documentation sur le site internet ?	12
2.1.L'analyse des recherches documentaires comme moyen de réflexion :	12
2.2.Les résultats de l'analyse.....	12
2.2.1.Les supports :.....	12
2.2.1.1.Les supports demandés pour leurs réponses :.....	12
2.2.1.2.Les différents moyens par lesquels sont faites les demandes :	14
2.2.2.Les dates :	14
2.2.3.Les thématiques, les sujets demandés :	16
2.2.4.Qui sont les personnes qui font ses demandes ?	18
2.3.En conclusion :	19
3.Comment mettre en valeur des ressources de documents sur le site internet du centre de documentation :.....	20
3.1.Recherche et sélection des documents à partir du fonds documentaire et de l'existant :	20
3.1.1.La recherche dans les différents catalogues :.....	20



3.1.2.La sélection des documents :	20
3.2.Les problèmes de droits d'auteur :	20
3.2.1.Les documents papiers : les témoignages, les discours :	21
3.2.2.Les images et photographies :	22
3.3.Réflexion et proposition sur la mise en forme puis la mise en ligne :.....	23
3.3.1.Analyse de différents sites internet :	23
3.3.2.Connaissance de Cassioweb et de l'outil Joomla :	24
3.3.3.La mise en forme du contenu :	25
Conclusion.....	26
Bibliographie.....	27
Annexes.....	28

Introduction

Depuis l'ouverture du centre de la Mémoire en 1999, aucune étude avait été faite autour du centre de documentation et des demandes qu'il reçoit au contraire de la structure publique. De plus, le site internet du centre de documentation était l'un des outils, avec les collections, qui voulait être mis en valeur.

Le projet qui a émergé est le suivant : la valorisation d'un fonds patrimonial sur le site internet du centre de documentation.

Pour présenter ce projet, nous allons tout d'abord faire un état des lieux des structures, c'est-à-dire montrer les missions des différents centres : le centre de documentation mais aussi le centre de la mémoire car les deux se complètent dans leurs travaux.

Puis nous allons parler de l'analyse faite durant le premier mois de stage : la récolte des données, les calculs et l'interprétation des chiffres. Nous verrons comment et pourquoi nous avons choisis ces documents ci et pas d'autres (droits d'auteurs notamment).

Enfin, dans les dernières parties nous aborderons la mise en valeur (mise en pages vues et sur le logiciel) des fonds choisis.

1. Qu'est-ce que le centre de documentation du centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane à travers ses missions et son fonds ?

1.1. Le rôle et les missions du centre de documentation

1.1.1. Le centre de documentation : conserver et archiver la mémoire :

Les premières missions du centre de documentation sont l'archivage et la conservation de tous les documents (témoignages, photographies, vidéos et films documentaires, objets, lettres, papiers officiels, paroles de chansons, manuscrits, copies de documents papiers comme des articles de presse, bibliographies et périodiques). Cette mission permet de garder des donations de particuliers, des organismes professionnels et les achats du centre lui-même. En effet, tous les ans le centre de documentation obtient un budget pour enrichir le fonds de la bibliothèque avec par exemple des monographies, des périodiques et des supports vidéos.

La conservation a différentes sections : certains documents sont donc conservés dans des salles comme les archives (salle fermée à clé, à l'usage unique de la documentaliste ou avec son accord et avec une température contrôlée et réglementée). D'autres sont conservés dans la médiathèque et sont consultables uniquement sur place. Et enfin les derniers documents sont numériques et donc conservés sur un disque dur (il y a surtout des témoignages, photographies et documents scannés). Le centre de documentation reçoit beaucoup de dons de particuliers. Pour les conserver la documentaliste suit deux règles : la première faire signer une convention au donneur qui spécifie sa donation et conserve le don dans son ensemble.

1.1.2. Le centre de documentation : diffuser et mettre en valeur les documents :

Les autres missions du centre de documentation sont la mise en valeur et la diffusion des informations recueillies plus tôt. La mise en valeur du fonds se fait notamment par le biais des expositions temporaires qui se déroulent environ tous les ans et qui durent de 2 à 10 mois.¹ L'une des missions de la documentaliste est, effectivement, d'aider pour les recherches d'information sur les prochains sujets d'expositions.

La mise en valeur du fond se traduit également par des ateliers d'archives, ateliers d'art et ateliers de scénographie, avec les groupes scolaires qui viennent visiter le centre de la mémoire. Le concept est simple : après leurs visites effectuées, les groupes scolaires répondent à des questions autour du thème de l'atelier. Ces ateliers sont ludiques et pédagogiques.² Ils sont préparés et organisés avec l'aide du service pédagogique du centre de la mémoire et une professeur d'histoire.

Le centre de documentation a également pour mission de diffuser les informations et donc de répondre aux questions et aux attentes posées ou demandées par téléphone, mail ou courrier de type historique, démographique en rapport avec le village martyr, les expositions,

1 Voir Annexe 1.

2 Voir Annexe 2 et Annexe 3.

le centre de la mémoire et la Seconde Guerre mondiale aux particuliers comme aux professionnels.

1.1.3. Le centre de documentation : une béquille du centre de la mémoire.

Les ressources du centre de documentation permettent de répondre aux missions de centre de la mémoire. Comme par exemple : l'exposition temporaire. Avec l'aide du centre de documentation, une exposition peut être complétée par les archives, la médiathèque ou la photothèque.

C'est dans un devoir de mémoire que le Centre de la mémoire a été créé. A la fin des années 1980, Jean-Claude Peyronnet (président du conseil général de la Haute-Vienne) présente au président François Mitterrand ce projet de centre sous l'impulsion de la région et avec l'aide de l'Association Nationale des Familles des Martyrs d'Oradour-sur-Glane³. C'est en 1999, le 16 juillet que l'inauguration de ce centre a lieu, en présence du président de la République et de la ministre de la culture de l'époque : Jacques Chirac et Catherine Trautmann.

Ce centre de la mémoire a pour but de pérenniser une mémoire orale, d'informer sur la Seconde Guerre mondiale (exposition permanente et temporaire) et de transmettre aux nouvelles générations le dur souvenir du drame d'Oradour-sur-Glane.

Le centre se situe à l'Auze (Oradour-sur-Glane), près du village martyr. Il accueille une exposition permanente créée avec les différents documents récoltés par Jean-Jacques Fouché, mais aussi des expositions temporaires (de 2 à 10 mois). L'exposition permanente retrace la montée du nazisme en Allemagne et son étendue aux pays frontaliers lors du début de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que le parcours de la fameuse deuxième division blindée de la Waffen SS « Das Reich », du front jusqu'au 10 juin 1944. Elle présente également la vie à Oradour-sur-Glane avant, pendant et après le massacre. Les thèmes des expositions temporaires sont nombreux et très divers, ils se rassemblent autour du vingtième siècle et notamment avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale.

1.2. Le fonds documentaire du centre de documentation :

Le fonds du centre comporte des archives et une médiathèque spécialisée. Les archives sont divisées en plusieurs fonds documentaires : les fonds études, les fonds privés, les fonds ouverts et la photothèque.

1.2.1. Les différents fonds des archives :

1.2.1.1. Les fonds études :

Pour commencer, le fonds « étude » est classé avec la cote suivante : « 1ETUD » puis comprend des chiffres numériques. C'est Jean-Jacques Fouché qui est à l'origine de la collecte

3 ANFMO : Association nationale des familles des martyrs d'Oradour-sur-Glane.



de tous ces documents. En effet, chef de projet du centre de la mémoire, il a dû faire des recherches historiques et rassembler de la documentation pour l'ouverture du centre de la mémoire. Toutes ces recherches ont aidé au montage de l'exposition permanente.

C'est un fonds fermé qui constitue 10 mètres linéaires de longueur. Ce fonds comporte des études et de la documentation sur les thèmes suivants :

- Armée allemande et collaboration, régime de Vichy
- Déportation, solution finale, systèmes concentrationnaires, SHOAH
- Maquis, Résistance, Libération
- Histoire du massacre d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944
- Conservation des ruines et reconstruction du nouveau village
- Les grands procès de la Seconde Guerre mondiale
- Révisionnisme et négationnisme
- Commémoration, devoir de mémoire et structures muséales
- Guerres, discriminations et droit de l'homme après 1945
- Études et travaux scientifiques de Jean-Jacques Fouché
- Travaux commandés par le centre de la mémoire.
- Expositions temporaires antérieures à 2000

Toutes les informations ont principalement été récupérées des fonds d'archives de différents dépôts. Comme au dépôt central des archives de la justice militaire au Blanc, au service historique de l'Armée de Terre à Vincennes, aux archives nationales, aux archives départementales de la Haute-Vienne, au centre de la documentation juive contemporaine. Une partie commandée par le centre de la mémoire : des correspondances, des ouvrages, articles de presse, des photographies, des caricatures, des plans... en lien avec l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. ⁴

1.2.1.2. Les fonds privés :

Il y a ensuite les fonds privés, qui sont principalement approvisionnés grâce aux dons des particuliers. Ce fonds, de 4 mètres linéaires, rassemble des correspondances, des courriers, des photographies, des copies de documents, des objets, des chansons et des prières. Toutes ses informations sont rangées sous la côte « FP ».

Les pièces isolées sont rangées sous « 1FP » puis les dons, plus conséquents, sont rangés par ordre d'arrivée : 2FP, 3FP, 4FP... ⁵

Voici quelques exemples de fonds privés : Marguerite Simon (2FP), Fonds de l'association nationale des familles des martyrs d'Oradour-sur-Glane (5FP), Jean Henry (8FP), Jean Magnane (9FP), Jacqueline Pinède (11FP).

4 Centre de documentation, Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane [en ligne]. Disponible sur: http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=39&Itemid=68 (Consulté le 2 février 2015)



1.2.1.3. Le fonds ouvert :

Il y a le fonds ouvert qui recouvre cinq mètres linéaires. Ce fonds se compose essentiellement de copies de fonds ou d'archives qui proviennent de particuliers ou d'institutions rassemblés en 2001 par le centre de la mémoire. Ils proviennent par exemple du Musée Nationale de la Résistance, du Musée de la Résistance et de la déportation de Toulouse, des archives de la Haute-Vienne ou des archives municipales de Limoges.⁶ Le fonds ouvert est classé par lettre alphabétique et par les thèmes suivants :

- A – Oradour-sur-Glane
- B – Résistance, maquis, Libération
- C – Crime nazis
- D – Allemagne nazie
- E – Collaboration, régime de Vichy
- F – Après guerre
- G – Révisionnisme et négationnisme

Le fonds est « ouvert », car celui-ci a la possibilité d'être continuellement alimenté par les achats ou dons des prochaines années.

1.2.1.4. La photothèque :

Les archives comportent également une photothèque. Elle regroupe tous les dons et/ou achats de photographies du centre de la mémoire. Elles sont divisées et rangées en plusieurs thèmes :

- Les corps outragés
- La population avant le massacre
- Les cartes postales montrant l'ancien bourg
- Le village en ruines
- Les commémorations
- Le nouveau village

5 Centre de documentation, Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane [en ligne]. Disponible sur: <http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=41&Itemid=70> (Consulté le 2 février 2015)

6 Centre de documentation, Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane [en ligne]. Disponible sur : <http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=40&Itemid=69> (Consulté le 2 février 2015)



La photothèque comprend 1 420 photographies. Il y existe des images libres de droits mais également soumises à licences. Elles sont, le plus souvent, des dons des familles. Cependant certaines ont été achetées ou d'autres prises par des photographes professionnels.

1.2.2. La médiathèque :

Enfin, il y a la médiathèque spécialisée, qui comprend environ 3 500 ouvrages, une centaine de vidéos, une vingtaine de revues et de nombreux bulletins sur la Seconde Guerre mondiale. Cette bibliothèque est réapprovisionnée chaque année avec le budget réservé à la documentation. Elle est consultable uniquement sur place. Le public ne peut pas emprunter ses ouvrages ou ses vidéos. Il peut néanmoins demander à faire des photocopies.

La bibliothèque est organisée selon un plan de classement propre à sa thématique et donc au centre de la mémoire, à savoir la Seconde Guerre mondiale en général et le massacre d'Oradour-sur-Glane pour la spécialité.⁷

1.3. Le site internet du centre de documentation :

Le site internet du centre de documentation⁸ est indépendant de celui du centre de la mémoire.⁹ Les logiciels, les administrateurs sont tous différents, le site internet du centre de documentation est géré par le service documentation et celui du centre de la mémoire par son propre service.

Nous avons choisi celui du centre de documentation car cela restait dans la continuité du projet de documentation puis nous avons remarqué qu'il y avait une forte volonté de le mettre en valeur et de l'actualiser avec notamment de nouveaux articles et de rubriques.

7 Voir Annexe 4.

8 Site internet du centre de documentation : <http://www.docmoradour.cassioweb.com/>

9 Site internet du centre de la mémoire : <http://www.oradour.org/>

2. Que peut-on mettre en valeur comme ressources documentaires du centre de documentation sur le site internet ?

2.1. L'analyse des recherches documentaires comme moyen de réflexion :

Pour commencer l'analyse, nous avons d'abord récupéré toutes les demandes faites depuis 2004 (mails, courriers, et fiches de renseignements pour les appels téléphoniques). De cette observation, nous avons réfléchi à comment mettre en valeur les résultats en choisissant différentes catégories. Les catégories devaient répondre à certaines questions, notamment : quels sont les sujets les plus demandés ? Quels sont les supports les plus demandés ?

De ces questions nous avons pu détecter les parties qui constitueraient l'analyse, c'est-à-dire :

- Les supports : ceux qui sont demandés lors des demandes et ceux par lesquels sont faites les demandes.
- Les dates : quand sont faites les demandes.
- Les thématiques et sujets demandés.
- Et enfin le type de personnes qui répond à cette question : qui fait les demandes ?

Enfin, de ces catégories nous avons pu commencer à séparer toutes les informations recueillies plus tôt, dans le but de débiter les calculs. Suite aux calculs, nous avons analysé ces chiffres et réalisé des graphiques pour une lecture plus claire : ce sont les résultats de l'analyse.

2.2. Les résultats de l'analyse

Cette analyse prend en compte toutes les demandes faites de 2004 à 2014 au centre de documentation.

Il existe différentes catégories analysées : les supports, les thématiques, les dates et les demandeurs. Pour l'ensemble de ces analyses, nous allons faire tout d'abord une brève présentation de la catégorie puis un schéma sera expliqué.

2.2.1. Les supports :

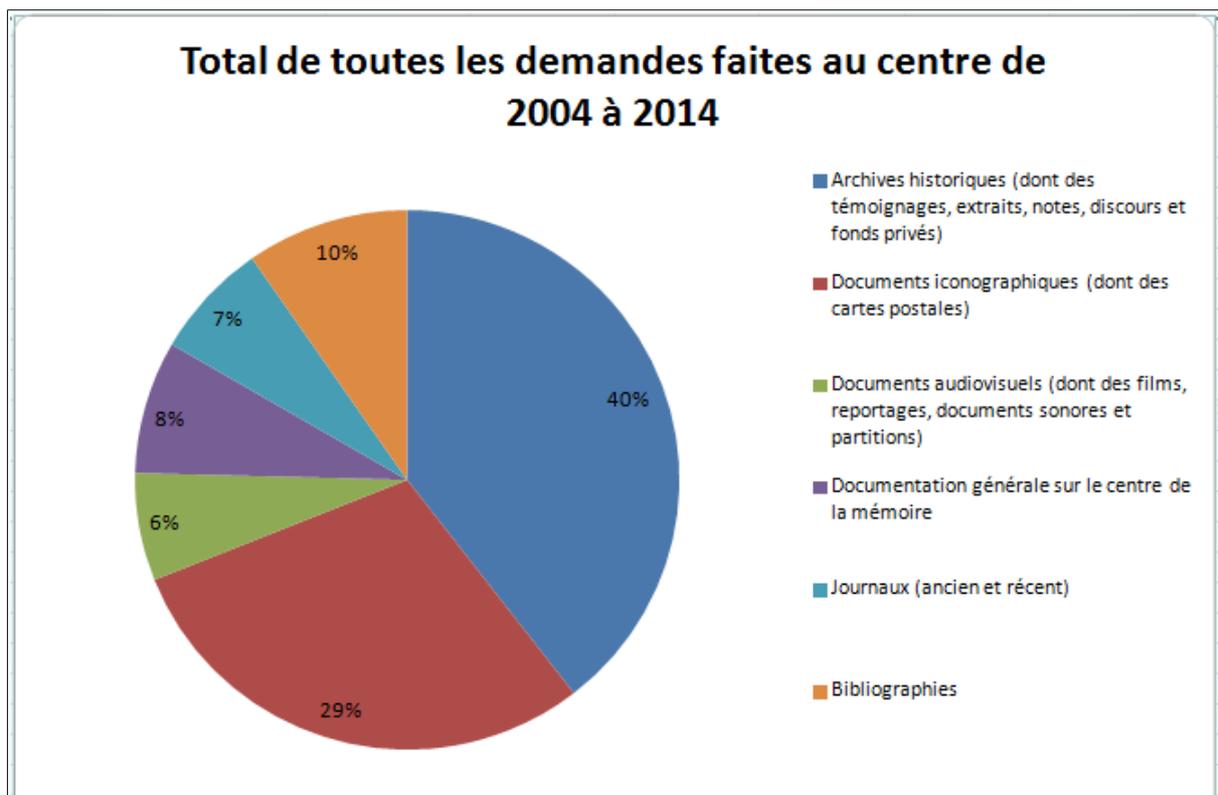
2.2.1.1. Les supports demandés pour leurs réponses :

Sur toutes les questions envoyées à la documentaliste, le public demande le support voulu, par exemple des photographies sur les commémorations, ou des témoignages vidéos ou papiers. Il y a différentes catégories de supports :

- Les archives historiques : cela comprend des témoignages, des extraits d'ouvrages, des notes, des discours et l'ensemble des fonds privés.
- Les documents iconographiques : c'est-à-dire toutes les photographies, les plans et les cartes postales.



- Les documents audiovisuels : cela comprend des films, des reportages, des documents sonores et des partitions.
- La documentation générale sur le centre de la mémoire : c'est-à-dire toutes les informations sur le centre de la mémoire, les dossiers de presse, les flyers, des renseignements sur les horaires et les expositions.
- Les journaux : les articles de presse anciens ou récents sur le centre de la mémoire, Oradour-surGlane, le massacre du 10 juin 1944, la Seconde Guerre mondiale.
- Et les bibliographies : d'ouvrages, d'adresse, de noms des survivants, de victimes ou autres.



Sur le graphique réalisé ci-dessus, nous pouvons constater que de 2004 à 2014, les supports les plus demandés étaient les archives historiques (40%), plus précisément les témoignages, les discours et les fonds privés. Puis les documents iconographiques (29%) : dont les photographies et les cartes postales. En effet, ils occupent, à eux deux, plus de la moitié des demandes.

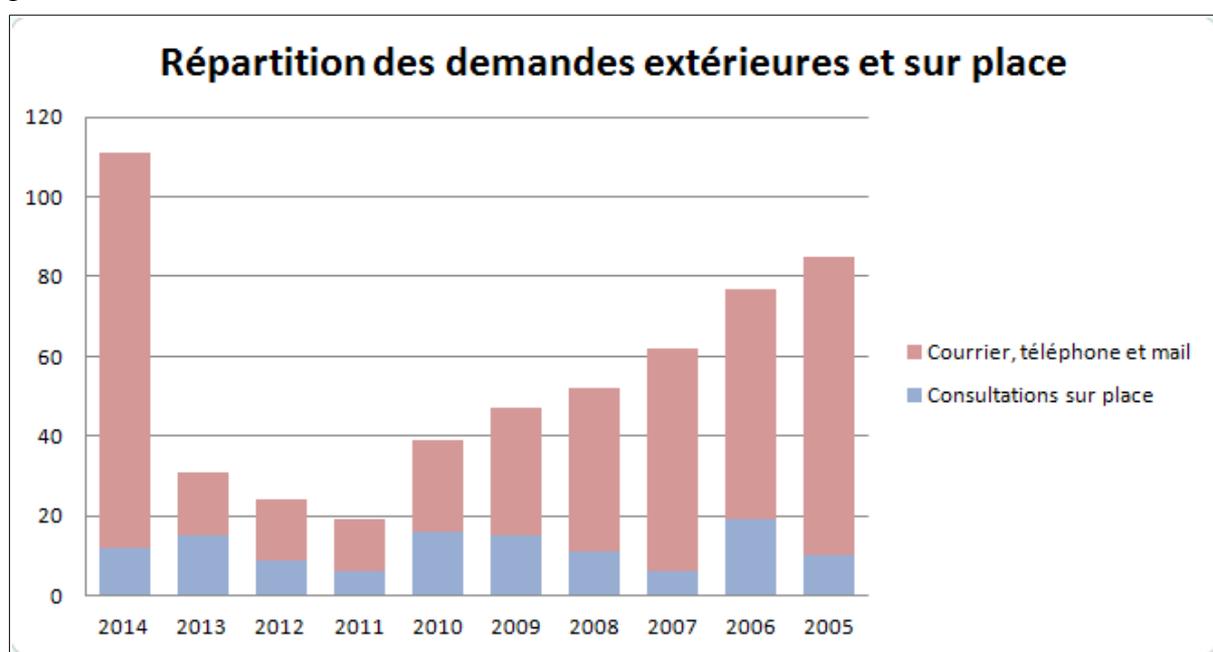
Cependant lors de la récolte des données, nous avons pu constater que dans la partie « archives historiques », la plus grande partie des supports demandés étaient les fonds privés. De même pour les documents iconographiques : le support le plus demandé était les photographies d'un thème en particulier (que nous verrons plus bas dans l'analyse).

2.2.1.2. Les différents moyens par lesquels sont faites les demandes :

Les consultations sur place sont moins nombreuses que les demandes extérieures. Nous avons constaté que pour les demandes extérieures, par courrier, téléphone ou mail, une forte augmentation sur dix ans. Nous pouvons constater dans les détails de l'analyse que les demandes par mail de 2014 ont triplé par rapport à celles de 2004. Au contraire des demandes par mail, celles par courrier ont nettement chuté.

Les mails sont maintenant un moyen très facile de contacter une personne ou de demander un renseignement. De plus, depuis quelques années, pour avoir une demande claire, précise et bien détaillée, la documentaliste demande un mail aux personnes qui appellent le centre de la mémoire.

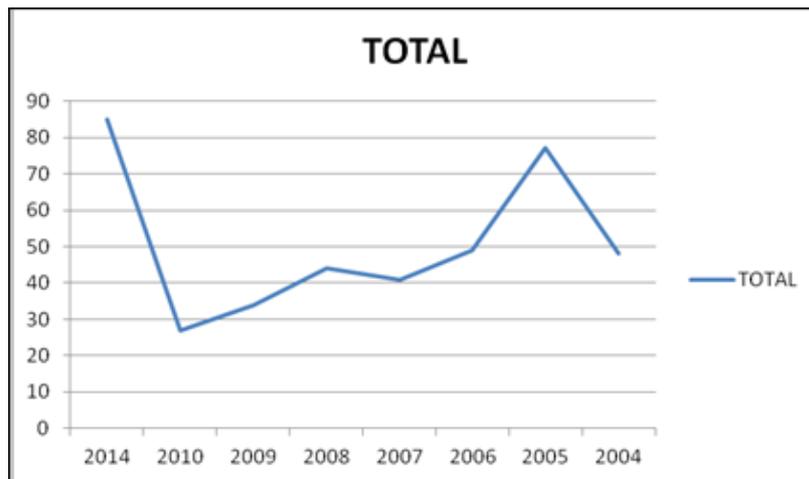
Cependant, un élément est à prendre en compte sur ce graphique, en effet certaines données sont manquantes, notamment celles de 2010 à 2013. C'est donc difficile de comparer pour ces trois années.



2.2.2. Les dates :

En ce qui concerne les dates, les chiffres ont été récoltés de 2004 à 2014, donc sur dix ans. Cependant quelques chiffres sont manquants sur les années suivantes : 2011, 2012 et 2013.



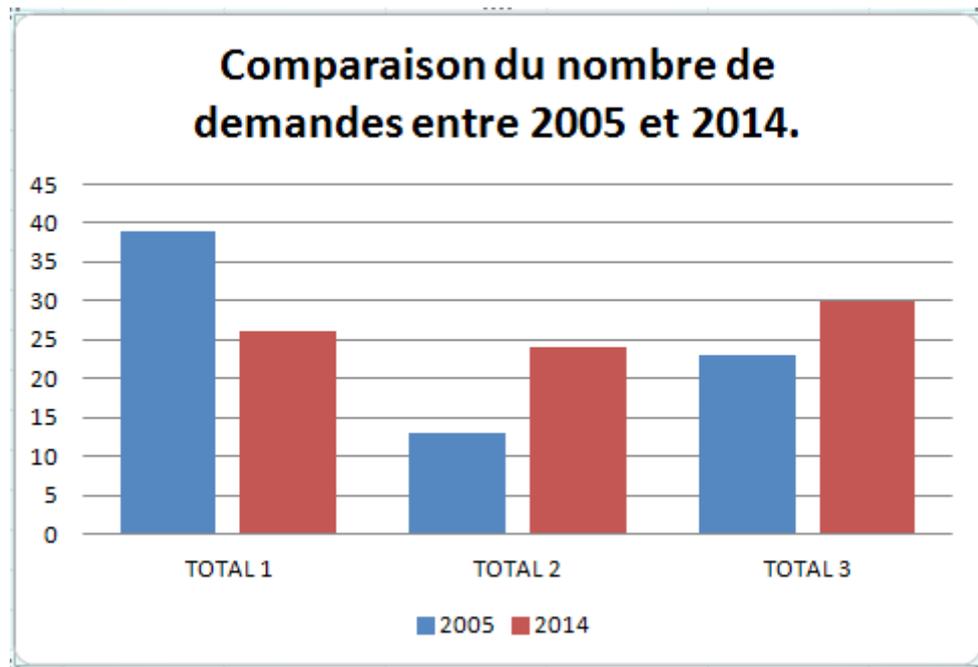


Ce graphique nous montre donc l'évolution des demandes de 2004 à 2014. Nous pouvons constater qu'il y a un fort taux de demandes pour les années 2005 et 2014. Un deuxième groupe se dégage néanmoins : les années 2006 puis 2005 et 2008.

Avec un autre type de graphique, voici les résultats trouvés en ce qui concerne les dates.

Pour savoir quand les demandes sont faites durant l'année, nous avons décidé d'être plus précis et donc de séparer une année en trois parties. La première comprend les mois de janvier, février, mars et avril. La deuxième les mois de mai, juin, juillet et août. Et la troisième partie regroupe les mois de septembre, octobre, novembre et décembre.

Durant l'analyse nous avons pu remarquer que pour certaines années les demandes étaient très fortes ou très basses selon la première, deuxième ou troisième partie de l'année. Notamment pour la deuxième partie de l'année de 2013 (avant la visite du président de la République François Hollande et du Président de la République fédérale d'Allemagne Joachim Gauck) où les demandes ont augmenté. Nous avons pu remarquer que pour les années 2014, 2005 et 2006, les demandes étaient nombreuses au mois de novembre ou encore, pour les années 2005, 2004 et 2014 une forte augmentation des demandes au mois de juin (mois où le massacre d'Oradour-sur-Glane a été commis et du débarquement en Normandie).



Pour cet exemple, nous avons pris les années où les résultats sont les plus forts pour les trois parties, c'est-à-dire : 2005 et 2014.

Ainsi, grâce à ce graphique nous constatons que pour la première partie de l'année (janvier, février, mars et avril) la demande était plus forte en 2005 qu'en 2014. Au contraire de la troisième partie (septembre, octobre, novembre, décembre) où la demande la plus forte était en 2014. Enfin les demandes ont été plus fortes pour les mois de mai, juin, juillet et août en 2014.

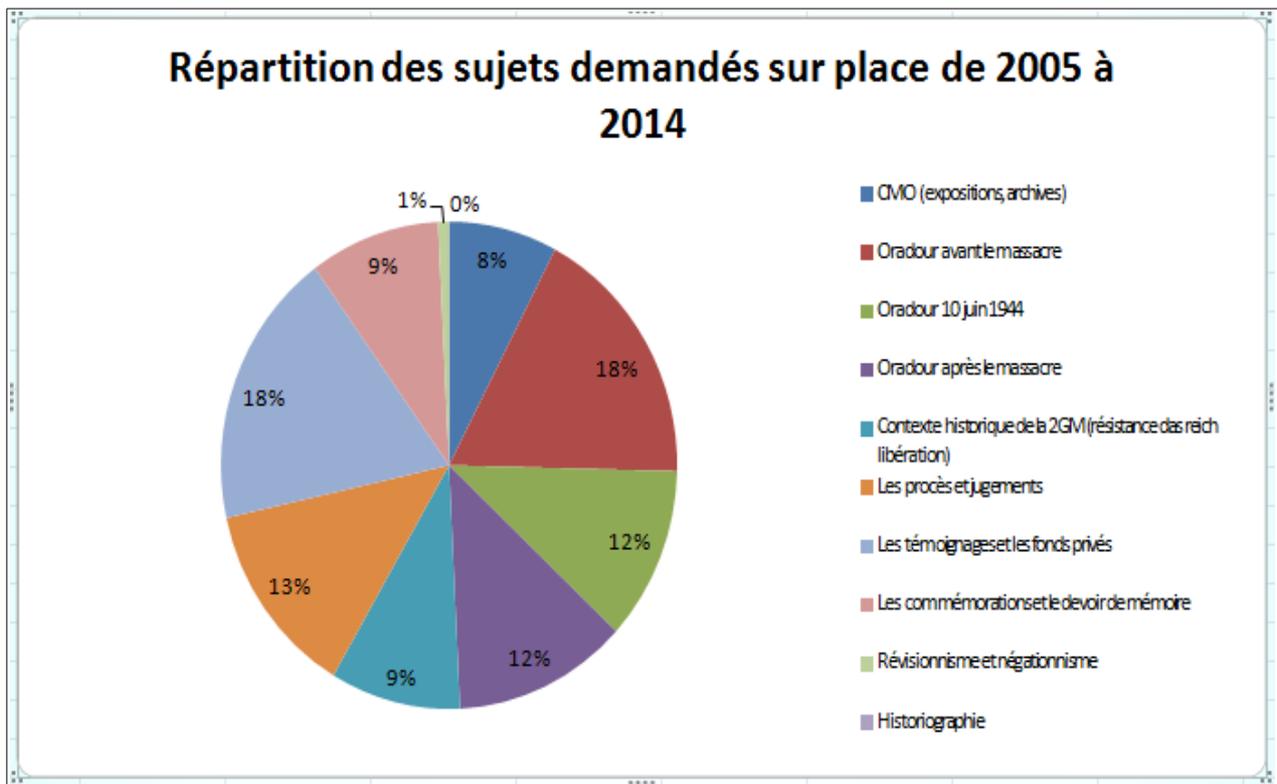
2.2.3. Les thématiques, les sujets demandés :

Après le rassemblement de toutes les questions faites par le public, nous avons constaté qu'il y a un très grand nombre de sujets abordés, c'est pourquoi nous avons choisi de diviser des demandes dans quelques thématiques seulement. Les thématiques sont les suivantes :

- Le Centre de la Mémoire (informations sur les expositions temporaires et permanentes, les horaires) et archives de fonctionnement.
- Oradour-sur-Glane avant le massacre (dont la population, le bourg, les réfugiés et les étrangers).
- Oradour-sur-Glane, le juin 10 juin 1944 (dont le nombre de victimes, les corps outragés, le village).
- Oradour-sur-Glane après le drame (dont les ruines, le nombre de survivants).
- Contexte historique de la Seconde Guerre mondiale (dont la Résistance, la Das Reich et la Libération).



- Les procès et jugements (dont le procès de Bordeaux).
- Les témoignages et les fonds privés (archives familiales ou témoignages ou documents de particuliers).
- Les commémorations et devoir de mémoire (dont les œuvres d'art, les visites de personnalités).
- Le révisionnisme et le négationnisme.
- et enfin l'Historiographie.



Ce graphique nous montre les différentes thématiques qui sont le plus demandé sur neuf ans. Nous constatons sur ces neuf ans, une forte demande des thèmes suivants : Oradour-sur-Glance, le 10 juin 1944 ; les informations sur le centre de la mémoire (expositions) et les archives ainsi que les témoignages et les fonds privés. Puis viennent les commémorations et le devoir de mémoire, Oradour-sur-Glance avant le massacre, Oradour-sur-Glance après le drame, le contexte historique et enfin les procès et jugements.

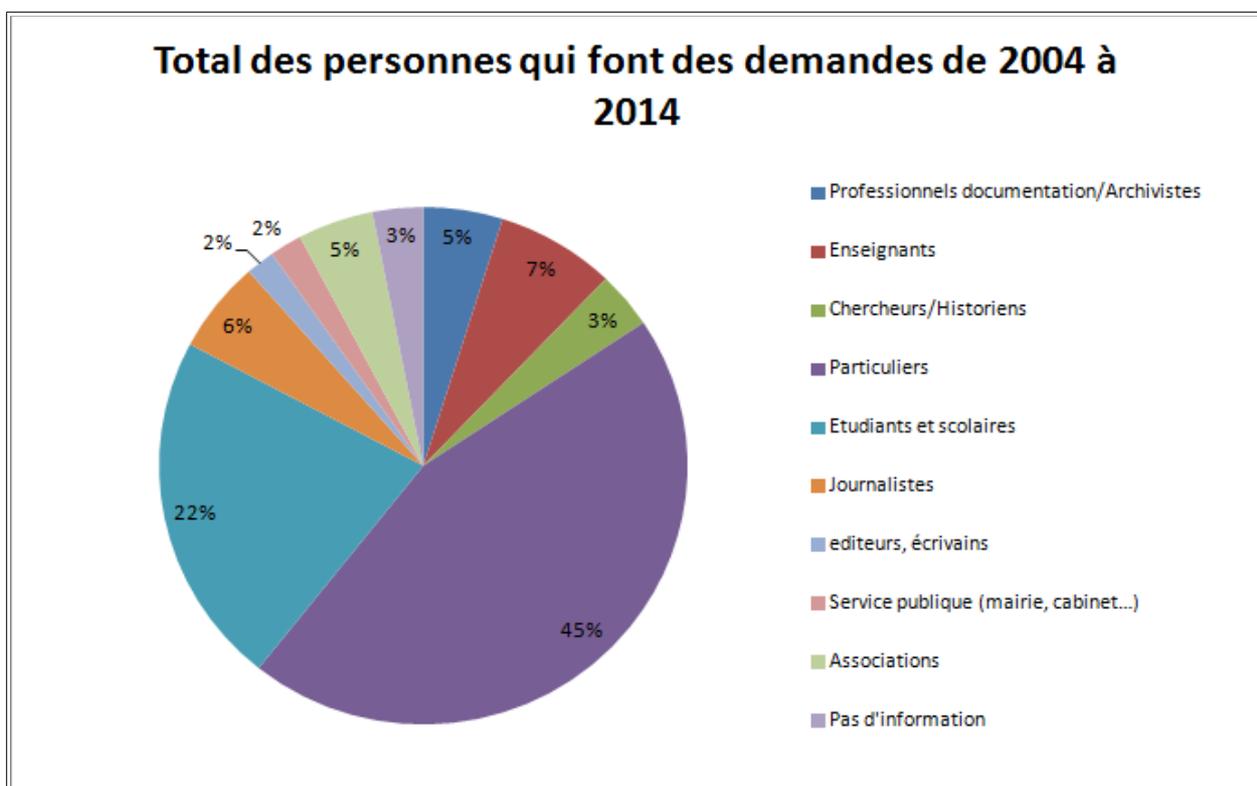
Comme ce schéma est un résumé, pour certaines années, les résultats sont différents. De 2011 à 2014, les thématiques les plus demandées étaient : Oradour-sur-Glance avant le massacre et les témoignages.

Également de 2004 à 2006, où les thèmes les plus récurrents étaient le centre de la mémoire et Oradour-sur-Glance le 10 juin 1944. D'autres sont, malgré tout, très présents, mais ne figurent qu'en deuxième ou troisième position, comme : les commémorations, le droit de mémoire et les procès et jugements.

2.2.4. Qui sont les personnes qui font ces demandes ?

Pour mieux comprendre les thématiques, les dates et les supports de demandes, nous allons également présenter les différents types de personnes qui font ces demandes. Il y a donc :

- Les professionnels de la documentation et archivistes.
- Les enseignants.
- Les étudiants et les scolaires.
- Les chercheurs et les historiens.
- Les particuliers.
- Les journalistes.
- Les éditeurs et écrivains.
- Les associations.
- Les services publics (mairies, cabinets...).



De 2004 à 2014, nous pouvons voir sur ce graphique que les demandes sont à 45% faites par les particuliers. Puis à 22 % par les étudiants et les scolaires : ce sont principalement des élèves de troisième, de première et terminale (TPE) et des étudiants de l'université française mais aussi étrangers (belges, allemands, anglais et italiens). Certaines demandes sont faites après les visites des deux expositions et du village martyr.

Nous avons remarqué grâce à l'analyse que les particuliers et les étudiants et scolaires font leurs demandes le plus souvent par mails puis dans un second temps par téléphone. Au contraire des professionnels et des mairies, cabinets (service public) qui envoi un courrier le plus souvent. Le contact par téléphone arrive en deuxième position.

2.3. En conclusion :

Malgré le manque d'information pour les années 2011, 2012 et 2013, l'étude s'est étoffée et un compte-rendu a pu être réalisé. Nous pouvons constater plusieurs tendances.

Tout d'abord qu'il y a différents moyens de demande : premièrement les demandes par téléphone, puis les courriers, les demandes sur place et enfin les mails. Une tendance se dégage ; plus l'on se rapproche de 2014, plus les demandes par mail augmentent. Cette augmentation est due à l'utilisation en masse du courrier électronique, cela devient aujourd'hui un outil de communication beaucoup plus facile, direct et peu coûteux.

Le centre de documentation possède plusieurs types de documents dans ses fonds (des documents papiers, des photographies et cartes postales, des vidéos, des documents sonores...), grâce à l'étude nous avons constaté que les supports les plus demandés étaient et restaient au fil des années les documents papiers. Le second est les documents iconographiques (photographies et cartes postales).

Chaque type de documents possède une thématique particulière. Et les demandes sont basées sur celles-ci. Les thématiques les plus demandées sont les suivantes : Oradour-sur-Glane le 10 juin 1944, et les ruines ; puis des informations sur le centre de la mémoire, les expositions, les horaires ; les témoignages des survivants ; et enfin les commémorations et le devoir de mémoire. La seconde vague se compose : Oradour-sur-Glane avant et après le massacre (la vie des habitants, l'ancien et le nouveau village) ; puis le contexte historique de la Seconde Guerre mondiale et enfin les procès et jugements (toujours en rapport avec le massacre d'Oradour-sur-Glane).

Le prochain résultat découle de l'étude des dates où sont formulées les demandes. Nous avons donc récolté beaucoup de chiffres de 2004 à 2014. Chaque année est différente, nous pouvons le voir avec l'exemple des années 2005 et 2014 où le nombre de demandes avait été le plus fort. Mais nous avons également constaté que chaque mois est différent de l'autre. Les demandes peuvent varier énormément sur quelques mois.

Pour finir, nous avons cherché qui étaient les demandeurs. La dernière tendance est donc la suivante : ce sont les particuliers à la majorité qui font le plus de demandes au centre de documentation. Puis viennent les étudiants et les scolaires, les enseignants et les journalistes. Les professionnels de la documentation et des archives ainsi que les historiens et chercheurs n'arrivent qu'en cinquième et septième place sur neuf types de demandeurs.



3. Comment mettre en valeur des ressources de documents sur le site internet du centre de documentation :

3.1. Recherche et sélection des documents à partir du fonds documentaire et de l'existant :

3.1.1. La recherche dans les différents catalogues :

Grâce à l'analyse faite dans la deuxième partie, nous savons que les informations les plus demandées sont les photographies, les discours lors des commémorations, les témoignages et les fonds privés de la journée du 10 juin 1944 et les années qui suivirent. Il faut alors prendre en compte ces thèmes pour chercher des documents.

Lorsque l'analyse est terminée et que nous connaissons les attentes du public nous pouvons donc rechercher dans les catalogues des fonds ouverts, privés, d'étude et dans la photothèque les informations nécessaires. Ce sont surtout dans les fonds privés et la photothèque que les recherches vont être effectuées. En effet grâce à l'analyse faite en deuxième partie nous avons pu voir les attentes du public, et elles se trouvent principalement dans la photothèque et les fonds privés.

3.1.2. La sélection des documents :

La première sélection était donc les photographies de ruines et des commémorations, puis les témoignages et enfin les discours dans les différents fonds. Pour avoir un large choix, l'objectif était de trouver tous les documents sur les thèmes voulus. La deuxième réflexion portait sur le sujet, le contexte et le contenu du document qui devaient répondre aux demandes les plus importantes faites au centre de documentation.

Un autre problème de sélection est essentiel à prendre en compte, celui du droit d'auteur. En effet, le non respect de ce droit d'auteur peut engendrer pour l'utilisateur de graves problèmes (amendes, dommages et intérêts...).

3.2. Les problèmes de droits d'auteur :

Tous les documents ne peuvent être diffusés sans conditions. La propriété intellectuelle et les droits d'auteur les bloquent au simple statut de consultation sur place. Quant aux autres, il est possible de les diffuser et de les reproduire sans aucune contrainte. Cela s'applique à tous les supports : les documents papiers comme les images et vidéos et si l'on regarde plus loin les compositions musicales (paroles et partitions), les œuvres cinématographiques, les peintures, les sculptures, les gravures, les œuvres chorégraphiques, les numéros et tours de cirque, les logiciels, les plans, les croquis... etc.



3.2.1. Les documents papiers : les témoignages, les discours :

Le droit d'auteur permet à l'auteur « un droit de propriété exclusif sur sa création »¹⁰. En ce qui concerne les droits moraux comme les droits patrimoniaux. Le droit d'auteur naît dès la création de l'œuvre : pour que cette œuvre soit protégée, l'auteur doit faire des démarches administratives qui montrent l'identité de l'auteur, de l'œuvre, sa date de création...

- Les droits moraux : « protègent l'auteur contre la divulgation ou la dénaturation de son œuvre sans son autorisation » et assurent donc le contrôle de l'auteur sur l'œuvre. Il y a trois types de droits moraux :
 - perpétuels : les droits continuent d'être actifs après la mort de l'auteur et même lorsque l'œuvre est passée dans le domaine public.
 - inaliénables : les droits ne peuvent pas être cédés
 - imprescriptibles : les droits s'appliquent tant que l'œuvre existe. Le nom de l'auteur reste attaché à l'œuvre.

Grâce aux droits moraux l'auteur, lui-même, peut modifier ou supprimer sa création, exercer son droit de retrait et de repentir, d'apposer son nom ou pas sur l'œuvre et de la divulguer.

- Les droits patrimoniaux : « donnent à l'auteur un droit de propriété exclusif sur son œuvre. »¹¹ Ils comprennent le droit de représentation (communication de la création au public) et le droit de reproduction (c'est la copie matérielle de la création). Ces droits, l'auteur peut les céder à un tiers, les vendre ou les exploiter d'une autre manière. « Les droits patrimoniaux visent à rétribuer l'effort de création ».¹²

La durée de protection de toutes les œuvres (nous verrons que c'est également le cas pour les photographies) est de soixante-dix ans après la mort de l'auteur. Jusqu'à cette date, chaque utilisation ou reproduction de l'œuvre est soumise à une rémunération pour l'auteur ou dans le cas de la disparition du créateur original l'héritier.

Cette partie est très importante, car si elle n'est pas respectée, l'utilisateur peut avoir une lourde peine.

Ainsi pour les documents papiers que nous voulons mettre sur le site internet, il était indispensable de faire quelques recherches sur les droits d'auteur, donc les droits de reproduction et de diffusion.

10 Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre). *Droits d'auteur* [en ligne]. [Paris]: Service public, 2013. Disponible sur: < <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F23431.xhtml#N10081> > (Consulté le 24 février 2015)

11 Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre). *Droits d'auteur* [en ligne]. [Paris]: Service public, 2013. Disponible sur: < <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F23431.xhtml#N10081> > (Consulté le 24 février 2015)

12 MATTATIA, Fabrice. *Loi et internet : un petit guide civique et juridique*, p123.



Les témoignages des survivants du massacre recueillis par le centre de la mémoire sont libres de droit puisqu'ils appartiennent au centre. Une convention est signée entre le témoin et le centre de la mémoire avant l'enregistrement.¹³

Certains documents devaient être vérifiés, comme les discours des hommes politiques venus à Oradour-sur-Glane pendant des commémorations. Étant en action donc en mandat, la question de libre droit restait en suspend. Nous avons contacté les structures responsables de chaque poste : comme L'Élysée pour les allocutions du président de la République François Hollande.

En conclusion, pour diffuser ou reproduire un document sur internet, il faut que celui-ci soit libre de droit. Dans le contraire, une autre alternative est possible : nous pouvons toujours mettre quelques liens qui permettent une transition vers le site web d'origine qui parle de l'œuvre à l'intérieur de la rubrique. Le but étant de continuer à informer et faire découvrir les informations aux différents publics.

3.2.2. Les images et photographies :

Les photographies ont depuis quelques années, elles aussi des droits d'auteur. Ainsi « une photographie sous réserve de son originalité, est une œuvre de l'esprit protégée par le droit d'auteur, quelle que ce soit sa valeur esthétique, son genre (artistique, publicitaire...) ou sa destination (esthétique, illustration...) ».¹⁴

Tout d'abord lorsqu'une personne utilise une photographie, elle doit obtenir un accord avec l'auteur sur les modalités de son exploitation. L'accord « doit mentionner de façon extrêmement précise les conditions dans lesquelles le cliché peut être utilisé »¹⁵ pour faciliter l'utilisateur et donc l'empêcher de faire une mauvaise manipulation.¹⁶

Cependant, l'acquéreur qui a acheté les droits d'utilisation doit honorer une règle : respecter le droit moral du photographe.

Pour la protection de la photographie et de son auteur, la loi est égale à celle des documents papiers. C'est-à-dire que la photographie est protégée jusqu'à soixante-dix ans après la mort de son auteur. A la mort de celui-ci, se sont ses héritiers qui reçoivent les droits jusqu'à la fin de la période de protection légale. Lorsque cette période est finie, le document iconographique peut être utilisé sans aucune demande de rémunération.

Un autre point est à retenir pour les droits de reproduction : « la publication d'une photographie pour faire rire, sans volonté de nuire à l'auteur, est envisageable sans l'accord du

13 Voir Annexe 8.

14 PICCIO, Carine. *Droit pour les non-juristes : la communication*, p82

15 PICCIO, Carine. *Droit pour les non-juristes : la communication*, p83

16 Voir Annexe 5.



photographe. La parodie d'une photographie, son postiche ou sa caricature ne nécessite pas son accord ». ¹⁷

Les photographies choisies, scannées et appartenant au centre de la mémoire et libres de droit, qui vont être mises sur le site internet ont été complétées par un copyright, pour éviter toute reproduction sans accord du directeur ou de la documentaliste et donc protéger les images. ¹⁸

Les cartes postales ont trois types de droits : le droit d'auteur, le droit de la personne (droit à l'image, droit au nom) et le droit des marques. Ainsi comme précédemment ce sont bien les auteurs de la photographie qui ont les droits, à condition que la notion d'originalité soit reconnue. Le droit d'auteur est donc imposé jusqu'à soixante-dix ans après la mort du photographe. Les délais supplémentaires liés aux périodes des deux guerres mondiales ne sont plus à prendre en compte.

Comme les images, les droits des cartes postales peuvent être cessibles. Généralement c'est l'éditeur qui obtient les droits et donc l'image.

Il existe cependant des cas particuliers :

- comme la carte postale anonyme : pour obtenir les droits d'auteur, il faut attendre les soixante-dix ans mais également garder toutes les recherches faites pour accéder au libre de droit.
- ou les cartes postales multi-vues : ces cartes postales sont créées par l'éditeur lui-même, c'est donc à ce dernier que tous les droits reviennent sans exception.

3.3. Réflexion et proposition sur la mise en forme puis la mise en ligne :

3.3.1. Analyse de différents sites internet :

Pour savoir comment gérer la mise en page du projet nous avons voulu visiter d'autres sites internet et ainsi nous informer ce que faisait les établissements spécialisés dans le domaine de la seconde Guerre Mondiale. Ses sites sont toujours en rapport avec la seconde Guerre Mondiale et l'histoire de la France pendant cette période. Comme :

- Strut Hof : site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler.
- Centre d'histoire de la résistance et de la déportation de Lyon. Ce site permettait de voir comment étaient mis les témoignages vidéos. Il était intéressant également dans la rubrique des présentations et des biographies, et photographies présentes par collection (conservées par dons, toujours avec cette notion d'archives).
- Musée Michelet de Brive.

17 PICCIO, Carine. Droit pour les non-juristes : la communication, p84-85.

18 Voir Annexe 6.



- Centre régional résistance et liberté de Thouars. Le site internet mettait très bien en valeur les biographies des personnages importants de l'histoire avec quelques photographies.
- Fondation de la résistance : la rubrique « autour d'une photographie » était un plus pour la mise en valeur des images du centre de la mémoire.
- Mémorial du Mont-Valérien.
- Fondation Leclerc : nous avons là un exemple de comment appliquer des liens de vidéos sur le site internet et de les mettre en valeur.
- Musée de la résistance nationale de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne).
- Musée de la résistance de Grenoble (Isère)
- Musée de la résistance et de la déportation de Toulouse.
- Musée des invalides.

Grâce aux différents sites internet, nous avons pu voir de multiples façons de présenter et d'écrire nos futures créations.

3.3.2. Connaissance de Cassioweb et de l'outil Joomla :

Pour une meilleure pratique du logiciel lors de la mise en ligne, des exercices ont été faits. Cela a permis de mieux connaître le logiciel et de réfléchir à une mise en pages. Le logiciel qui a été choisi est Joomla, géré par Crescendo Systèmes International pour créer le portail Cassioweb. Le centre de documentation a commencé à utiliser ce logiciel en 2009.

Le logiciel est simple et clair, l'utilisateur peut s'y retrouver facilement. La première page se nomme le « panneau d'administration »¹⁹, c'est sur cette fenêtre que la gestion de toutes les catégories, les sections, les articles et les médias (images, vidéos, plans...) se fait.

La gestion des catégories et des sections se déroule de la même manière, nous pouvons constater²⁰ que les deux fenêtres sont quasiment identiques.

La gestion des différents médias²¹ est cependant différente. En effet pour pouvoir mettre une photographie ou une vidéo sur le site internet il faut obligatoirement mettre le fichier sur le serveur de Joomla. De ce serveur, l'utilisateur pourra alors le publier dans un article une ou plusieurs fois. Le fichier ne doit cependant pas dépasser 8 mégaoctets.

La gestion des articles²² est très simple. Après avoir créé et choisi une catégorie, une section, un titre et mis les documents voulus (images ou vidéos) sur le serveur, l'article peut

19 Voir Annexe 7.1.

20 Voir Annexe 7.3.

21 Voir Annexe 7.4.

22 Voir Annexe 7.2

être écrit puis publié. Si lors de la conception de l'article, l'auteur veut intégrer des liens vers d'autres sites internet ou vers le site du centre de documentation lui-même, cela est possible.

3.3.3. La mise en forme du contenu :

Après avoir mis tous les documents sur le serveur, la mise en pages peut commencer. Une mise en pages simple et claire à été choisie. Les légendes peuvent alors être reliées aux photographies. Ces mêmes légendes ont été choisies et travaillées en amont avec l'aide des professionnels du centre (la documentaliste et les deux gardiens du village martyr).

Chaque photographie est restée dans son fonds d'origine. L'organisation des archives diffère des bibliothèques : pour les archives lorsqu'un don arrive, peut importe s'il comporte des documents papiers, des photographies, des objets ou des vidéos, il est important de garder le fonds d'origine. Pour la mise en valeur des photographies, nous avons utilisé en plus le logiciel K2 apparenté au système Joomla. Ce logiciel a permis de meilleurs formes de contenus, pour les catégories jusque pour les articles.

En ce qui concerne les témoignages, des extraits des transcriptions écrites ont été préférées aux vidéos. Avec l'aide de plusieurs ouvrages, nous avons réalisé une courte biographie du témoin.

Les discours, pour des problèmes de droits ont été rassemblés dans une rubrique avec des liens qui amène le public sur un autre site internet où sont rassemblés tous les discours politiques. Exception faite pour le discours de François Hollande en septembre 2013 à Oradour-sur-Glane car les droits ont été demandés auprès de l'Élysée.

Dans l'attente de l'accord du directeur, tous les fonds choisis ne sont pas encore disponibles sur le site internet du centre de documentation.



Conclusion

Pour conclure, ce stage à permis au centre de documentation de voir et de comprendre les demandes qui lui sont faites tout au long de l'année. Pour cela, nous avons d'abord fait un rapide état des lieux avant de nous lancer dans la récolte et l'analyse des chiffres trouvés. Puis une analyse détaillée de ces chiffres pour pouvoir ensuite rechercher et sélectionner les fonds qui seraient les plus demandés et donc les plus consultés.

Seulement, tous les fonds ne sont pas diffusables au même niveau les uns des autres, c'est pourquoi une recherche très approfondie des différents droits d'auteur était d'actualité dans la suite du projet. Enfin, lorsque toutes ces étapes ont été finies, la mise en valeur a pu commencer grâce aux logiciels Joomla et K2.

Pour des raisons administratives, le projet n'a pas pu être publié sur le site internet du centre de documentation au moment de la rédaction du rapport de stage. Néanmoins une réunion est prévue avec le directeur du centre de la Mémoire quelques semaines avant la soutenance.

Ce stage m'a permis de mieux connaître le domaine de la documentation dans un service public et donc d'acquérir de l'expérience dans celui-ci. Il m'a également permis de mieux connaître le métier de documentaliste, des nombreuses relations professionnelles avec les différents services du centre de la Mémoire (le service éducatif pour les ateliers avec les classes scolaires, le service administratif, le service informatique, le service accueil) et ses différentes missions en dehors des locaux du centre (relation avec la cinémathèque du Limousin pour le visionnage de vieux films ou encore avec les archives moyennant des recherches pour un professeur d'histoire).

Il m'a aussi permis de découvrir comment fonctionnait le logiciel du site internet, le SIGB pour le catalogage, comment faire une étude complète et la politique documentaire d'un centre de documentation spécialisé.



Bibliographie

Oradour-sur-Glane – le 10 juin 1944 et le Centre de la Mémoire :

CMO (Centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane) ; Centre de documentation. *Fonds études* [en ligne]. Disponible sur :

<http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=39&Itemid=68> (Consulté le 3 février 2015)

CMO (Centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane) ; Centre de documentation. *Fonds privés* [en ligne]. Disponible sur :

<http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=41&Itemid=70> (Consulté le 3 février 2015)

CMO (Centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane) ; Centre de documentation. *Fonds ouvert* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.docmoradour.cassioweb.com/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=40&Itemid=69> (Consulté le 3 février 2015)

FARMER Sarah. *Oradour 10 juin 1944*. Paris : Perrin, 2007, 314p.

FARMER Sarah et TISSERON Serge. *Parlez-moi d'Oradour : 10 juin 1944*. Paris : Perrin, 2004, 141p.

FOUCHE Jean-Jacques. *Oradour*. Liana Levi, 2001, 245p.

HAWES Douglas H. *Oradour : le verdict final*. Paris : Seuil, 2014, 347p.

POITEVIN Pierre. *Dans l'enfer d'Oradour : le plus monstrueux crime de la guerre*. 219p.

VALADE Albert. *La page de catéchisme : Oradour le 10 juin 1944*. Neuvic-Entier : Éditions de La Veytizou. 172p.

Droits d'auteurs :

Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), *Droits d'auteur* [en ligne]. Disponible sur : <<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F23431.xhtml#N10081>> (Consulté le 24 février 2015)

GAUTIER Pierre-Yves. *Propriété Littéraire et artistique*. Paris : Presses universitaires de France, 1991, 749p.

HAAS Gérard, COHEN-HADRIA Yaël. *Guide juridique : Informatique et Libertés*. Saint-Herblain : ENI éditions, 2012, 230p.

MATTATIA Fabrice. *Loi et internet : un petit guide civique et juridique*. Paris : Eyrolles, 2014, 231p.

PICCIO Carine. *Droit pour les non-juristes : la communication*. Paris : Dunod, 2010, 277p.

SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques). *Droit d'auteur et copyright* [en ligne]. Paris: Grita. Disponible sur : <<http://www.sacd.fr/Droit-d-auteur-et-copyright.201.0.htm>> (Consulté le 24 février 2015)



Annexes

Annexe 1. Liste des différentes expositions temporaires qui ont été présentées de 2000 à aujourd'hui.....	29
Annexe 2. Présentation de l'atelier archives.....	30
Annexe 3. Exemples d'ateliers archives lors de la venue de classes scolaires.....	33
Annexe 3.1. Activité sur le fonds Jean Henry.....	33
Annexe 3.2. Activité sur le fonds Jacqueline Pinède.....	34
Annexe 4. Plan de classement en détail de la bibliothèque du centre de documentation.....	35
Annexe 5. Règles pour l'utilisation sans problèmes d'une photographie.....	37
Annexe 6. Exemple d'emplacement d'un copyright sur les images scannées.....	38
Annexe 7. Le logiciel Joomla.....	39
Annexe 7.1. Présentation de la page d'accueil.....	39
Annexe 7.2. Présentation de la page « gestion des articles ».....	40
Annexe 7.3. Présentation des pages « gestion des catégories » et « gestion des sections ».....	41
Annexe 7.4. Présentation de la page « gestion des médias » et « gestion des utilisateurs ».....	42
Annexe 8. Convention pour diffuser ou reproduire un témoignage.....	43



Annexe 1. Liste des différentes expositions temporaires qui ont été présentées de 2000 à aujourd'hui.

Les expositions temporaires :

- du 7 avril au 15 juin 2000, *1919-1939 : d'une guerre à l'autre.*
- du 3 au 20 mai 2001, *Regards : enfants, guerres, violence (travaux d'élèves de l'Académie de Limoges)*
- du 24 mai au 23 septembre 2001, *Mémoire d'enfants : 1920 – 10 juin 1944.*
- du 5 octobre 2001 au 12 mai 2002, *Dessine-moi une mémoire : la guerre dans les albums de jeunesse.*
- du 14 octobre au 15 décembre 2002, *Des étrangers dans la Résistance.*
- du 7 avril au 30 septembre 2003, *Les enfants du monde dessinent pour la paix.*
- du 3 octobre au 14 décembre 2003, *Si je t'oublie (photographies de Luc Mary-Rabine).*
- du 5 avril au 3 octobre 2004, *Parle-moi d'Oradour.*
- du 8 octobre 2004 au 28 février 2005, *Mémoires croisés : visions franco-allemandes.*
- du 24 juin 2005 au 15 mars 2006, *Les jeunesses Hitlériennes : de Nuremberg à Oradour.*
- du 24 juin 2006 au 15 mai 2007, *Anne Franck : une histoire d'aujourd'hui.*
- du 22 juin 2007 au 15 mai 2008, *1935 : L'hystérie raciale : les lois de Nuremberg.*
- du 27 juin 2008 au 15 mai 2009, *La guerre d'Espagne : Gernika.*
- du 26 juin 2009 au 30 avril 2010, *11 septembre : 2976 victimes.*
- du 25 juin au 1^{er} décembre 2010, *Notre histoire : Sarajevo, Bosnie-Herzégovine, 1992-1995.*
- du 14 mars 2011 au 10 avril 2012, *La justice pénale : de Nuremberg à La Haye.*
- du 14 juin 2012 au 28 avril 2013, *Exposition Juger Eichmann.*
- du 21 juin 2013 au 30 avril 2014, *Femmes et guerres.*



Annexe 2. Présentation de l'atelier archives.

Bonjour, vous êtes ici dans le cadre d'un atelier archives c'est-à-dire que vous allez travailler environ pendant une heure sur des documents originaux comme peut le faire un historien dans son travail. Avant ceci nous allons vous faire une petite présentation de cet atelier et de la nature des documents que vous allez découvrir.

Les archives sont les traces du passé... Qu'appelle-t-on archives ?

La loi française définit les archives comme « l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme ou leur support (vidéos, photos...) produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité » code du patrimoine L211.

Il n'y a pas de définition dans les lois françaises de ce qu'est « *une archive historique* » mais à travers les textes, on peut en déduire qu'une définition des archives historiques est liée à leurs fonctions et usages à savoir servir de sources documentaires aux chercheurs, historiens.

Le Centre de documentation et le Service Pédagogique du Centre de la Mémoire, vous proposent un travail complémentaire de celui effectué lors de la visite du « parcours de mémoire ». Vous venez de visiter (ou vous allez visiter) l'exposition permanente qui vous explique comment le drame d'Oradour-sur-Glane a pu se produire.

Les ateliers archives vont vous permettre d'aborder l'histoire d'Oradour à partir de documents originaux qui par leur nature montre ce que ce drame a pu représenté pour les personnes l'ayant vécu par exemple. Notre objectif est de travailler sur la mémoire du drame d'Oradour-sur-Glane à partir de documents d'archives.

Les Archives du Centre de la Mémoire.

Le centre de la mémoire dès sa création s'est voulu un centre d'études pour les historiens sur la Seconde Guerre mondiale et l'histoire d'Oradour. Les fonds d'archives que nous possédons proviennent de différents fonds que ce soit de structures françaises : les archives militaires de Vincennes où l'on a pu se procurer le journal de marche de la division SS Das Reich ou les archives militaires située au Blanc dans l'Indre qui possède les enquêtes qui ont servi au procès de Bordeaux. Nous avons aussi des archives provenant de l'étranger comme par exemple de structures d'Allemagne ou des Etats-Unis.

Nous avons aussi des archives qui nous ont été données par des particuliers qui ont trouvé par exemple lors d'un emménagement ou lors d'un décès des documents liés à l'histoire d'Oradour : cela peut être des photos, des cartes postales, des ouvrages, des lettres...

Cela peut être aussi des particuliers touchés de près par le drame qui souhaitent que l'on conserve leurs documents : pour d'une part que les documents soient conservés dans les



meilleures conditions, et d'autre part que ces documents puissent être connus par d'autres personnes.

En effet, suivant les conditions dans lesquelles un document est conservé, il peut être endommagé.

Cela peut conduire à la perte du document et donc à la perte de la mémoire qu'il représente.

C'est pourquoi ils doivent être conservés dans un local adapté, dans lequel la température et le taux d'humidité seront constants.

Par exemple, si le taux d'humidité est trop élevé, des champignons peuvent apparaître sur le papier;

Il faut en effet que les documents soient conservés dans des locaux où l'hygrométrie soient d'environ 50% mais pas à 80% . A l'inverse, si le taux est trop bas, le papier s'assèche ce qui le fragilise et peut entraîner une cassure du papier. D'autre part la température doit être d'environ 18°C pour le papier et de 5° pour les photos.

Exemple d'un document mal conservé.

Le Centre de la Mémoire possède différents fonds d'archives

Le centre possède donc différents fonds : un fonds lié à l'exposition permanente et un fonds privé comprenant en particulier des archives familiales. Ces archives peuvent être consultées par les chercheurs les étudiants ou toutes autres personnes intéressées par le sujet sur rendez-vous. Elles sont aussi consultées comme aujourd'hui par des élèves lors des ateliers.

Présentation de trois fonds privés

Aujourd'hui, trois fonds privé vont vous être présentés, ce sont des archives familiales de trois familles : celles de Marguerite Simon, de Jacqueline Pinède et de Jean Henry.

Une approche de la micro-histoire à travers l'étude de trois destins particuliers

Avant de vous présenter l'histoire de ces trois familles, il faut savoir qu'à travers ses ateliers archives vous allez avoir une approche ce que l'on appelle de la micro-histoire, c'est-à-dire qu'à travers l'analyse et l'étude de trois destins particuliers vous allez comprendre l'Histoire avec un grand H celle que vous pouvez retrouver dans vos manuels d'histoire par exemple.

Aujourd'hui nous allons vous confier des documents authentiques d'une grande fragilité.

1.Enfin nous souhaiterions que vous compreniez que ces documents ont une grande valeur historique, que c'est une chance pour vous de voir les originaux et qu'il faut vraiment les manipuler avec précaution même si nous les avons protégés avec un film neutre pour qu'ils puissent être manipulés. Ne pas prendre appui dessus pour écrire sur une feuille par exemple.



Annexe 3. Exemples d'ateliers archives lors de la venue de classes scolaires.

Annexe 3.1. Activité sur le fonds Jean Henry.

- A partir du témoignage écrit de Jean Henry
 - de l'acte de naissance de Michèle
 - de la fiche d'évacuation
 - des billets de train
 - du certificat du maire de Sartrouville : nécessité d'évacuer car zone dangereuse
 - du jugement rendu par le Tribunal de Rochechouart
- + une carte de situation de la région parisienne

En Histoire (et lecture/compréhension de documents) :

1. Quelle est la nature du document écrit par J. Henry ?
2. Quels sont son intérêt et ses limites ?
3. Comment Jean Henry et Gilberte se sont-ils rencontrés ?
4. A quelle date se marient-ils ?
5. Où vivait le jeune couple ?
6. Pourquoi Gilberte et Michèle Henry étaient-elles à Oradour le 10 juin 1944 ?
7. Quel âge avait Michèle en juin 1944 ?
8. Qu'apprenez-vous en ce qui concerne la profession de Jean Henry ?
9. Pourquoi Jean Henry est-il «dans l'impossibilité» de reprendre son travail à Sartrouville ?
10. Résumez ce qu'a fait Jean Henry lors des journées du 10 et 11 juin 1944.
11. Que dit-il avoir fait jusqu'au 22 juin ?
12. Que vous apprend le jugement du tribunal ? Est-ce une procédure ordinaire ?
13. Qu'arrive-t-il à Jean Henry après son retour à Sartrouville ?

En Lettres :

Réécrire le témoignage de Jean Henry (ou des extraits) avec changement de personne.



Annexe 3.2. Activité sur le fonds Jacqueline Pinède.

- A partir du document du Conseil des Prud'hommes
 - de l'ordre de quitter la zone côtière
 - du document « rabatage familial »
 - de la photo de Robert Pinède portant l'étoile jaune
 - de 2 documents de l'UGIF
 - des titres d'alimentation
 - une photographie des Pinède
- + une carte de situation des Basses-Pyrénées et une carte de France avec des différentes zones.

En Histoire (et lecture/compréhension de documents) :

1. Quelle fonction professionnelle exerce Robert Pinède en 1938 ?
2. Où vit-il ?
3. Quelle est sa religion ?
4. Qu'est-ce que l'UGIF et quelles fonctions y a-t-il exercés ?
5. Qu'indique le document signé du Sous-préfet de Bayonne ? (NB : l'ancien département des Basses-Pyrénées est aujourd'hui le département des Pyrénées-Atlantiques)
6. Que remarquez-vous en ce qui concerne la formulation de la première phase ?
7. Expliquez pourquoi le document parle d'une « zone nouvellement occupée » ?
8. Pourquoi et quand la famille Pinède vient-elle à Oradour ?
9. Que vous montrent les titres d'alimentation ?

En Lettres :

1. Écriture d'un dialogue entre les différents membres de la famille avant le départ de Bayonne.
2. Écriture d'une lettre de l'une des filles Pinède à l'une de ses amies de Bayonne quelques temps après l'arrivée de la famille à Oradour (montrant le village, sa population, les conditions de vie à Oradour pendant la guerre).
3. Écriture d'un journal intime de l'une des filles.

Annexe 4. Plan de classement en détail de la bibliothèque du centre de documentation.

<p><u>1 – Avant guerre et montée du nazisme :</u></p> <p>1.1 Première guerre mondiale 1.2 Entre deux guerres 1.3 Montée du nazisme en Allemagne 1.4 Fascisme, nationalisme et totalitarisme en Europe</p>	<p><u>2 – Histoire générales de la seconde guerre mondiale :</u></p> <p>2.1 Histoire générale de la seconde guerre mondiale 2.2 Front de l'Est 2.3 Front de l'Ouest et d'Asie 2.4 Études sociologiques sur la seconde guerre mondiale</p>
<p><u>3 – Allemagne nazie (1933-1945) :</u></p> <p>3.1 Hitler 3.2 Troisième Reich 3.3 Société allemande à l'époque du nazisme 3.4 National-socialisme 3.5 Résistance en Allemagne</p>	<p><u>4 – Armée allemande :</u></p> <p>4.1 Wehrmacht 4.2 SS, Waffen SS et « Das Reich » 4.3 Gestapo</p>
<p><u>5 – Solution finale, déportations et systèmes concentrationnaires :</u></p> <p>5.1 Théories raciales et antisémites 5.2 Médecines nazie dans les camps 5.3 Déportation et camps de concentration 5.4 Solution finale et génocide juif</p>	<p><u>6 – La France pendant la seconde guerre mondiale :</u></p> <p>6.1 Histoire générale de la France pendant la seconde guerre mondiale 6.2 1940 : drôle de guerre et défaite des français 6.3 Politique française de 1939 à 1945 6.4 La France sous l'Occupation 6.5 Etudes culturelles, économiques et sociale pendant la seconde guerre mondiale 6.6 L'Alsace pendant la seconde guerre mondiale 6.7 Les prisonniers de guerre française 6.8 Histoire des régions françaises pendant la seconde guerre mondiale</p>
<p><u>7 – Régime de Vichy et collaboration :</u></p> <p>7.1 Histoire générale du régime de Vichy 7.2 Collaboration 7.3 Politique, police et administration sous Vichy 7.4 Société française sous Vichy 7.5 Épuration et répression sous Vichy 7.6 Vichy et la culture de masse</p>	<p><u>8 – Histoire d'Oradour-sur-Glane et du Limousin :</u></p> <p>8.1 Histoire du massacre d'Oradour-sur-Glane 8.2 Fenoza 8.3 Histoire du Limousin 8.4 Patrimoine et économie du Limousin 8.5 Le Limousin pendant la seconde guerre mondiale</p>
<p><u>9 – La Résistance :</u></p> <p>9.1 Généralités sur la résistance 9.2 Résistance en France</p>	<p><u>10 – Libération nationale et fin de la guerre :</u></p> <p>10.1 Le débarquement en Normandie 10.2 1945 : la libération</p>



<p>9.3 Résistance dans les régions françaises</p> <p>9.4 Organisations et structures de la résistance française</p> <p>9.5 Critiques et débats autour de la résistance</p> <p>9.6 Biographie de résistants</p>	<p>10.3 L'épuration</p>
<p><u>11 – Après la guerre : de 1945 à nos jours :</u></p> <p>11.1 Guerre froide</p> <p>11.2 Guerres coloniales</p> <p>11.3 La France après 1945</p> <p>11.4 L'Allemagne après 1945</p> <p>11.5 Guerres contemporaines</p> <p>11.6 Les procès des criminels de guerre de la seconde guerre mondiale</p>	<p><u>12 – Devoir de mémoire et histoire :</u></p> <p>12.1 Mémoire et histoire</p> <p>12.2 Mémoire et seconde guerre mondiale</p> <p>12.3 Mémoire de la Shoah</p> <p>12.4 Révisionnisme et négationnisme</p> <p>12.5 Commémorations et lieux de mémoire</p>
<p><u>13 – Guerres, massacres, discriminations et droits de l'Homme :</u></p> <p>13.1 Droits de l'homme, paix et tolérance</p> <p>13.2 Violence, guerre et terrorisme</p> <p>13.3 Racisme et politique d'extrême droite aujourd'hui</p> <p>13.4 Massacre</p>	<p><u>14 – Usuels et ouvrages pédagogiques :</u></p> <p>14.1 Usuels</p> <p>14.2 Historiographie</p> <p>14.3 Hors sujets</p> <p>14.4 Livres pour enfants</p> <p>14.5 Ouvrages pédagogiques</p> <p>14.6 Musée et patrimoine</p>

Annexe 5. Règles pour l'utilisation sans problèmes d'une photographie. ²³

	Quoi ?	Comment ?	Accord ?
Ce que je dois faire	Citez le nom de l'auteur <i>Droit à la paternité</i>	© Patrick Dom – 2009 Mention visible près de la photographie	Indifférence de l'existence d'un accord
Ce que je ne dois pas faire	- Détourer le cliché - Recadrer le cliché - Colorisé le cliché → <i>Quelles qu'en soient les raisons : nécessités techniques, mauvaises qualité du cliché original, format...</i> <i>Droit au respect et à l'intégrité du cliché</i>		Indifférence de l'existence d'un accord
Ce que je ne dois pas faire	- Exploiter une photographie inédite sans l'accord de photographe (lui seul décide de la date de sa première exploitation) <i>Droit de divulgation</i> - Exploiter une photographie alors que l'accord de le faire est expiré - Exploiter une photographie pour un usage qui n'est pas autorisé initialement par le photographe (Exemple : il accepte la mise en ligne d'une image sur un site internet, cette même photographie est utilisé pour faire une affiche)		Respect strict de l'accord
Ce que je peux faire	- Parodier - Pasticher - Caricaturer	Lois du genre	Pas besoin d'accord

23 PICCIO, Carine. Droit pour les non-juristes : la communication, L'illustration photo, Tableau 3.1, p87

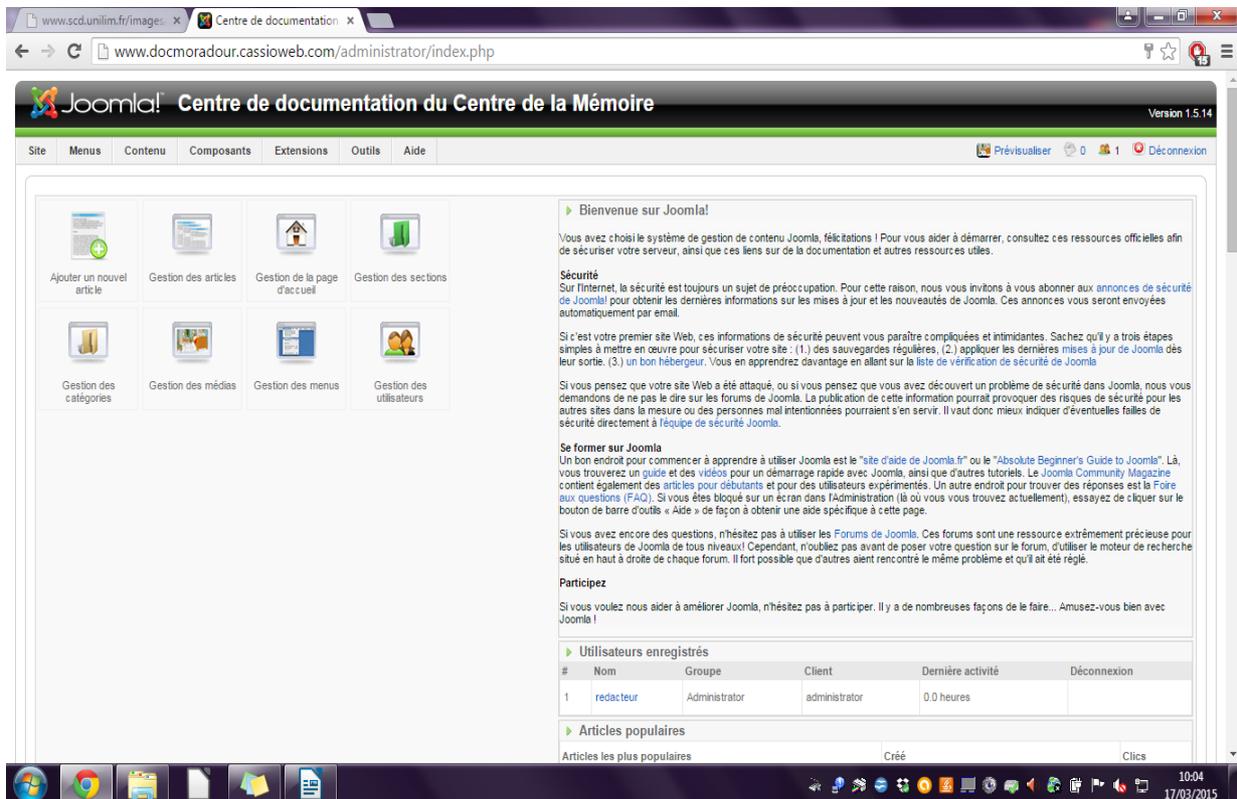


Annexe 6. Exemple d'emplacement d'un copyright sur les images scannées.



Annexe 7. Le logiciel Joomla.

Annexe 7.1. Présentation de la page d'accueil.



Page d'accueil du logiciel Joomla lorsque l'on rentre l'identifiant et le mot de passe. C'est la fenêtre « Panneau d'administration ».



Annexe 7.2. Présentation de la page « gestion des articles ».

The screenshot displays the Joomla! administrator interface for the 'Centre de documentation du Centre de la Mémoire'. The main content area is titled 'Gestion des articles'. Below the title, there are several utility icons: Désarchiver, Archives, Publier, Dépublier, Déplacer, Copier, Corbeille, Éditer, Nouveau, and Aide. A filter bar is present with options for 'Appliquer' and 'Réinitialiser', and dropdown menus for selecting a section, category, author, and status. The main table contains the following data:

#	Titre	Publié	Page d'accueil	Ordre	Accès	Section	Catégorie	Auteur	Date	Clics	ID
1	Revue de presse			1	Public	Accueil revue de presse	Accueil revue de presse	Administrator	20.12.12	689	49
2	Actualités livres et cinéma			1	Public	Actualités littéraires	Actualités livres et cinéma	bibliothèque	15.04.14	223	63
3	[Archivé]			1	Public	Archives	Fonds 1Etud	Administrator	27.09.10	0	48
4	Fonds 1 Etud			1	Public	Archives	Fonds 1Etud	Administrator	27.09.10	796	51
5	Une vie à Oradour			2	Public	Archives	Fonds 1Etud	Administrator	30.04.12	595	56
6	Fonds ouvert			1	Public	Archives	Fonds ouvert	Administrator	12.01.12	904	53
7	Fonds privé			1	Public	Archives	Fonds privés	Administrator	12.01.12	857	54
8	Jean-Marcel Darhout			1	Public	Archives	Témoignages	bibliothèque	13.03.15	0	74
9	Robert Hébras			2	Public	Archives	Témoignages	bibliothèque	13.03.15	0	75
10	Camille Senon			3	Public	Archives	Témoignages	bibliothèque	13.03.15	0	72
11	Albert Valade			4	Public	Archives	Témoignages	bibliothèque	13.03.15	0	73
12	Les cartes postales			1	Public	Documents numérisés	Documents numérisés	bibliothèque	05.03.15	0	65

Fenêtre consacrée à la gestion des différents articles. Tous les articles de toutes les catégories sont regroupés ici.



Annexe 7.3. Présentation des pages « gestion des catégories » et « gestion des sections ».

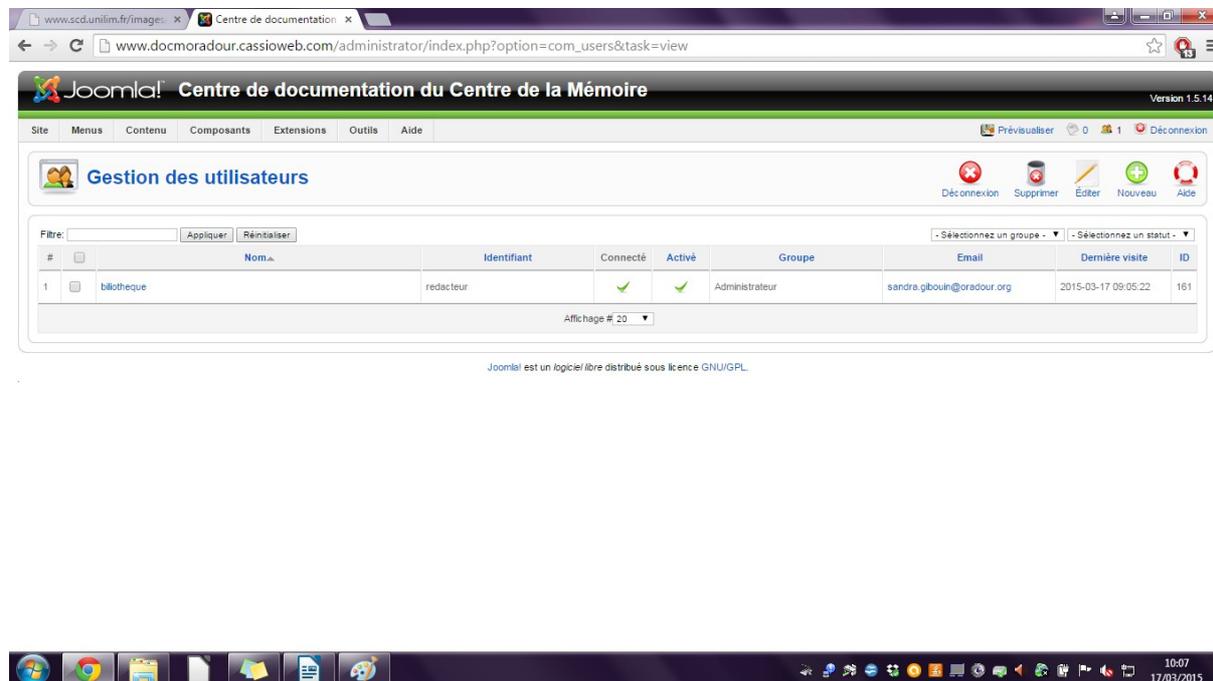
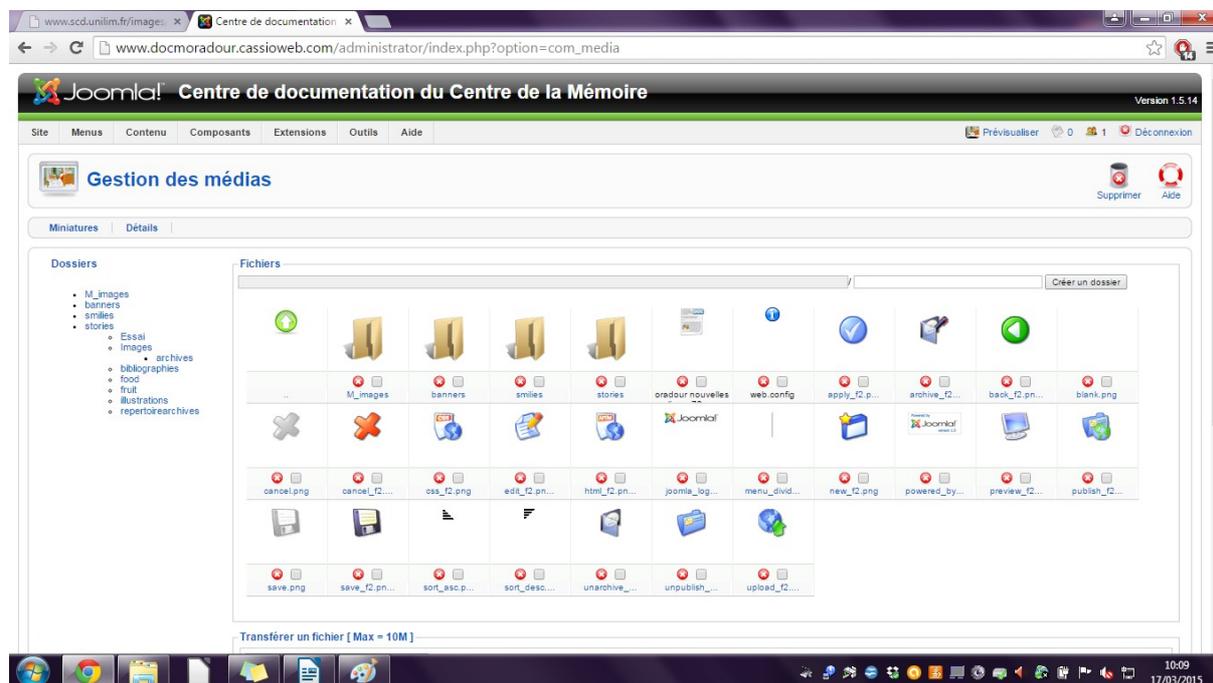
Gestion des catégories: [Contenu]

#	Titre	Publié	Ordre	Accès	Section	# actif(s)	# corbeille	ID
1	Accueil revue de presse	✓	4	Public	Accueil revue de presse	1	0	57
2	Actualités	✗	1	Public	Actualités	0	0	37
3	Actualités livres et cinéma	✓	1	Public	Actualités littéraires	1	0	59
4	Fonds l'Etud	✓	1	Public	Archives	3	2	39
5	Fonds ouvert	✓	2	Public	Archives	1	0	40
6	Fonds privés	✓	3	Public	Archives	1	0	41
7	Archives audio-visuelles	✓	4	Public	Archives	0	0	42
8	Discours politiques	✗	5	Public	Archives	0	0	61
9	Témoignages	✗	6	Public	Archives	4	0	62
10	Bibliographies	✓	1	Public	Bibliographies	0	0	36
11	Documents numérisés	✗	4	Public	Documents numérisés	8	0	60
12	Bibliographies	✓	1	Public	Médiathèque	1	0	43

Gestionnaire de sections

#	Titre	Publié	Ordre	Accès	# catégorie(s)	# actif(s)	# corbeille	ID
1	Suggestions	✓	6	Public	3	1	2	5
2	Bibliographies	✓	7	Public	1	0	0	6
3	Actualités	✗	8	Public	1	0	0	7
4	Présentation	✓	9	Public	1	1	0	8
5	Archives	✓	10	Public	6	9	2	9
6	Médiathèque	✓	11	Public	2	1	0	10
7	Oradour dans la presse	✓	12	Public	1	1	0	11
8	Revue de presse audiovisuelles	✓	13	Public	1	1	0	12
9	Revue de presse pour la Mémoire	✓	14	Public	1	1	0	13
10	Accueil revue de presse	✓	15	Public	1	1	0	14
11	Presse internationale	✓	16	Public	1	1	0	15
12	Actualités littéraires	✓	17	Public	1	1	0	16

Annexe 7.4. Présentation de la page « gestion des médias » et « gestion des utilisateurs ».



Annexe 8. Convention pour diffuser ou reproduire un témoignage.

CONVENTION N° E24022009

Pour le Directeur du Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane M. Richard JEZIERSKI et Monsieur/Madame [Nom], domiciliés

[Adresse]

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1

Monsieur/Madame [Nom] a accordé une interview le [Date] au Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane qui a pour mission d'assurer la conservation des enregistrements originaux ainsi réalisés sur des supports fiables, mais ne sera en aucun cas tenue pour responsable des détériorations pouvant intervenir pour des causes fortuites.

L'enregistrement de leur témoignage porte la cote [Numéro].

Article 2 : consultation individuelle

La communication de ce témoignage est libre

Article 3 : consultation individuelle externe

La communication de ce témoignage sur réseau externe est libre

Article 4 : publication

La publication intégrale ou partielle de ce témoignage est autorisée par Monsieur Valade et soumise à l'autorisation préalable et conjointe du Directeur du Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane.

Article 5 : copie

La copie partielle ou totale des enregistrements est autorisée par Monsieur Valade et soumise à l'autorisation préalable et conjointe du Directeur du Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane.

Article 6 : diffusion grand public (colloque, exposition...)

La diffusion partielle ou totale des enregistrements est autorisée par Monsieur Valade et soumise à l'autorisation préalable et conjointe du Directeur du Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane.

Article 7 : Utilisation commerciale (radiodiffusion, télévision)

L'utilisation partielle ou totale des enregistrements est autorisée par Monsieur Valade et soumise à l'autorisation préalable et conjointe du Directeur du Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane.



Article 8 :

Le Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane ayant pour but de fournir aux chercheurs et historiens les sources les plus diverses et les plus complètes qui soient, toutes les idées et les pensées qui ont été exposées par Monsieur Valade n'engage que celui-ci.

Article 9 :

Toute communication de l'interview par le centre de la mémoire devra mentionner les sources c'est-à-dire qu'il s'agit d'une interview réalisée par Monsieur/Madame [Nom] au centre de la mémoire le [Date].

Pour le Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane A Oradour-sur-Glane,

Le [Date]

Lu et approuvé

[signature des témoins]

Valorisation d'un fonds patrimonial sur le site internet d'un centre de documentation spécialisé

Après avoir fait un état des lieux du projet, une analyse très détaillée des demandes faites par le public extérieur au centre de documentation est commencée. De cette étude en découle des résultats, qui sont ensuite mis en relation avec les différents fonds du centre de documentation. Une recherche et une sélection de documents est ensuite établie en fonction de leurs différents supports et droits d'auteur. Enfin, la mise en valeur est réalisée grâce à un système de gestion de contenus.

Ce rapport présente donc toutes les étapes de comment mettre en valeur les différents fonds choisis sur le site internet du centre de documentation du centre de la mémoire.

Mots-clés : fonds patrimonial, analyse, droits d'auteur, demandes.

Enhancement of a national heritage collection on the website of a specialised documentation centre.

After taking stock of the project, a very detailed analysis of the demands made by the public outside of the documentation centre was begun. From this study came results. Which were put in relation with the various collections in the documentation centre. Then selection of documents was carried out according to sources and copyright. Finally the improvement is realized through (a management system of contents).

This report presents all the steps for how to enhance the various collections chosen on the website of the documentation centre and the Memory Centre.

Keywords : patrimonial collection, analysis, copyright, demands.